



Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique

CARTE PROVINCIALE DES ZONES

**ZONES
NB**

- 1- Kings, Queens, St-John Sunbury, Westmorland, York
- 2- Kent
- 3- Northumberland
- 4- Carleton, Gloucester, Madawaska, Restigouche, Victoria
- 5- Albert
- 6- Charlotte
- 7- Deer Island, Campobello Island, Grand Manan Island



TAUX DES SUBSIDES À LA RÉCUPÉRATION PAR ZONE

ZONE	HUILE USAGÉE (\$/litre)	GLYCOL USAGÉ (45-55) (\$/litre)	FILTRES USAGÉS (\$/kg)	CONTENANTS D'HUILE, GLYCOL ET FED USAGÉS (\$/kg) <u>Voir note 1 et 2</u>	AÉROSSOLS (\$/kg)
1	0,06	0,53	0,90	2,50	3,75
2	0,13	0,68	1,20	2,70	4,05
3	0,13	0,68	1,20	2,70	4,05
4	0,11	0,79	1,10	3,05	4,31
5	0,13	0,68	1,20	2,80	4,05
6	0,13	0,68	1,20	2,80	4,05
7	0,38	1,41	1,68	8,00	4,89

Notes:

- **Note 1:** Un subside au transport de **0,40\$/kg** est accordé au transporteur (récupérateur ou valorisateur enregistré auprès de la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique), pour le plastique livré chez un valorisateur situé à l'extérieur de l'Atlantique et enregistré auprès de la Société de gestion des huiles usagées de l'Atlantique,
- **Note 2:** Dès le 1^{er} juillet 2025, les frais du récupérateur pour la disposition du plastique seront remboursés jusqu'à concurrence de **0,65\$/kg** pour les livraisons au valorisateur à compter du 1^{er} juillet 2025. Le taux applicable avant le 1^{er} juillet 2025 est de 0.50\$/kg. Pour recevoir ce remboursement, le récupérateur doit soumettre une facture distincte accompagnée des reçus pour les frais de dispositions afférents en plus du formulaire régulier de réclamation.